

3. TARIFS LOCATION ARLEQUIN 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS :	19
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRÉS :	4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS :	23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi neuf décembre deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Mireille AUGHEARD, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Jean-Claude CAZALS, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER, Daniel JEAN, Amandine MENUZZO, Jean-Luc MERCERON, Geneviève NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Francoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

Yolande PANIAGUA REPRESENTEE PAR Eric DUEZ
Yves JAOUEN REPRESENTE PAR Genevieve NICOLAS
Dominique MAMET REPRESENTEE PAR Jean-Luc MERCERON
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Adrien GIVERNAUD

Afin de pouvoir facturer les locations de l'Arlequin et même s'il n'y'a pas de changement tarifaire, il convient de délibérer les grilles tarifaires et les modulations selon l'organisateur pour l'année 2026.

Espaces	Demi-journée	Journée	week-end complet
Espace Bar (140 M2)	220 €	440 €	880 €
Cuisine équipée (50 M2)	220 €	440 €	880 €
Salle avant (demi jauge 200 M2)	300 €	600 €	1 200 €
Salle complète (pleine jauge 370 M2)	500 €	1 000 €	2 000 €
Loges (2 loges individuelles, 1 loge de groupe)	150 €	300 €	600 €
Régie (contenu du matériel à préciser)	250 €	500 €	1 000 €

Equipements	
Tables	gratuit
Sièges	gratuit
Gradins (installation et nettoyage compris)	250 €
Ecran	50 €
Sono mobile	35 €
Parc microphones	30 €

Prestations	
Forfait nettoyage	200 €
Installation (salle, scène)	50 €/l'heure
Désinstallation (salle, scène)	50 €/l'heure
Régisseur son/lumières	300 €
Frais de dossier	100 €
Autre :	

Caution	
Toute location Hors salle complète sans régie	1 500 €
Location salle complète avec ou sans régie	3 000 €
Toute location avec régie	3 000 €

Modulation appliquée au tarif plein de location en fonction de l'organisateur

Hors équipements et prestations

Résident de MOZAC	
Associations mozacoises (Activités Amateurs)	Gratuit dans la limite de 2 manifestations/an Réduction de 50% au-delà
Organisme municipal	Gratuit
Entreprises / Autres associations	Réduction de 15%
Particulier	Réduction de 25%
Résident extérieur de MOZAC	
Associations (Activités Amateurs)	Réduction de 40%
Collectivité publique / Comité d'entreprise	Plein tarif
Entreprises/ Autres associations	Plein tarif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

A l'Unanimité

- APPROUVE la grille tarifaire et les modulations par organisateur pour l'année 2026,

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour extrait conforme.

À Mozac, le 15 décembre 2025
 Le Maire,

MARC RÉGNOUX

Le secrétaire de séance,

ADRIEN GIVERAUD

